

UN NOUVEAU MÉTIER DE L'ACCOMPAGNEMENT



le GRETA

DEAES - DIPLÔME D'ÉTAT D'ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL

Créé par le décret n° 2016-74 du 29 janvier 2016, en remplacement du diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS) et du diplôme d'État d'aide médico-psychologique (DEAMP).

Le DEAES constitue le premier niveau de qualification dans le champ du travail social, commun aux secteurs sanitaire, social et médico-social.

- Trois terrains d'intervention : à domicile, au sein d'un établissement, en milieu scolaire et en structures d'accueil de la petite enfance.
- Publics accompagnés : enfants, adolescents, jeunes adultes en situation de handicap, personnes vieillissantes, familles et aidants.

LES ENJEUX

- **Accroître** la qualité des services rendus aux usagers
- **Accompagner** l'évolution des pratiques professionnelles
- **Développer** la polyvalence et faciliter la mobilité professionnelle
- **Prévenir** l'usure professionnelle

LE MÉTIER AES

Accompagner la personne dans les actes au quotidien et dans ses activités

Veiller à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie des personnes

Contribuer à l'épanouissement de la personne dans son lieu et son cadre de vie

Permettre à la personne d'être acteur de son projet de vie

Compenser les conséquences d'un handicap

LA FORMATION AES - 1365 heures*

4 DOMAINES DE FORMATION - 378 heures

Se positionner comme professionnel au quotidien dans la proximité

Accompagner la personne au quotidien dans la proximité

Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés

Participer à l'animation de la vie sociale

1 DES 3 SPÉCIALITÉS
147 heures

Accompagnement de la vie à domicile

Accompagnement de la vie en structure collective

Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire

FORMATION PRATIQUE
840 heures

Formation pratique en situation professionnelle
—
840 heures réparties sur l'ensemble des Domaines de Formation

*Formation précédée d'un module de «détermination de parcours» (14 heures) et d'une journée de «validation de l'acquisition des compétences» (7 heures).

CONTACTS

13

GRETA MARSEILLE MÉDITERRANÉE
T. 06 08 78 00 26
cecile.coutrot@ac-aix-marseille.fr

GRETA PROVENCE ARBOIS
T. 06 24 89 26 08
brigitte.roumagere@ac-aix-marseille.fr

GRETA OUEST 13
T. 06 37 53 64 30
christine.fosset@ac-aix-marseille.fr

84

GRETA VALUCLUSE
T. 09 69 39 44 84
martine.rolland-bonnaud@ac-aix-marseille.fr

05

GRETA DES PAYS HAUTS-ALPINS
T. 06 15 88 37 55
linda.chaouche@ac-aix-marseille.fr

04

GRETA DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE
T. 06 12 24 20 52
gregory.daynac@ac-aix-marseille.fr
T. 06 25 56 24 45
sonia.jolly@ac-aix-marseille.fr

Académie d'Aix-Marseille
DÉLÉGATION ACADÉMIQUE
À LA FORMATION PROFESSIONNELLE
INITIALE ET CONTINUE

FORMATION / T. 06 74 21 02 03
joelle.ktorza@ac-aix-marseille.fr

VAE / T.06 71 22 17 58
genevieve.novero@ac-aix-marseille.fr